

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU **CONSEIL d'ADMINISTRATION** DU 19 MARS 2014

Dans les locaux de la Délégation Militaire de l'Indre – Caserne Bertrand

Présents - Franck Barraud, Jean-Jacques Bérenguier, Serge Bounioux, Martial Chamblanc, Roland Cléon, Nicole et Roland de Vassoigne, Michel Heu, Guy Luscan, Patrick Padellec, André Reignoux, Francis Mory et Michel Truffaut.

Absent excusé - Laurent Buthon.

Informations et directives du président

Le président propose l'approbation du dernier CR du CA du 19 février 2014 : il est adopté à l'unanimité.

J-J Bérenguier représentera l'association lors de l'AG des Porte-drapeaux.

Le Président étudie la possibilité d'adhérer à l'ODASE (montant annuel de 29€).

Un appel à volontaire est lancé pour la prise en charge de l'organisation du Forum des associations (20 et 21 septembre).

Le dossier des entreprises sera envoyé prochainement aux membres du Conseil d'Administration pour relecture et approbation.

Les présents de ce jour cooptent l'entrée de Patrick Padellec comme membre du CA, cette cooptation devra être validée lors de la prochaine AGO.

Après relecture, les membres du CA acceptent le courrier de relance qui sera adressé aux adhérents n'ayant pas cotisé depuis deux ans.

Le Président donne lecture d'un courrier adressé à la SAUR afin de définir les besoins pour le raccordement au réseau d'eau potable.

Mercredi 19-03 à 14 heures 30, est organisée la dépose de l'insigne du 517 RT placé à l'entrée du camp. Elle se fera au moyen d'un matériel de levage loué à la Sté Loxam, à coût intéressant, négocié par J-P Dauger.

Bail emphytéotique

Le président procède à la lecture du bail emphytéotique administratif proposé par la CAC pour une durée de 50 ans et pour une redevance annuelle fixée à un euro (1 €). Le contenu de ce document est très important (42 pages) et ne concerne pas seulement les deux bâtiments (001 et 002) objets du bail, mais la presque totalité du site de La Martinerie en matière de dépollution. Il est demandé à chacun des membres du C.A. de bien vouloir en faire une lecture individuelle et de communiquer les corrections nécessaires à J-J Bérenguier.

Nous devons rencontrer la direction de la CAC le 29 avril pour discuter des termes du bail et en faire une mise au point.

Conformément à l'article 7 des statuts de notre association, il est envisagé d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire afin de présenter le bail proposé par la CAC et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

En attendant cette AGE les membres du CA donnent tout pouvoir au Président ou son représentant pour :

- mener toutes les concertations et discussions nécessaires à la mise au point du document,
- signer tous les documents administratifs concernant ce bail.

Prochains rendez-vous

La prochaine réunion du CA est prévue le **mercredi 30 avril 2014 à 9 heures 30** dans les locaux de la DMD à la caserne Bertrand.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est prévue le **14 mai à 18 heures** à la maison des associations, à Châteauroux.

Le repas champêtre de cette année est programmé pour le **7 septembre**. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Pour le président
André REIGNOUX secrétaire